

## **Evaluation du cursus « Arts appliqués et textile » 2013-2014**

### **RAPPORT FINAL DE SYNTHESE**

#### **HAUTE ECOLE LIBRE MOSANE (HELMo)**

Comité des experts :

M. Éric VAN DEN BERG, président  
Mme Michèle BEAUDOIN, M. Giovanni BIASIOLO, Mme Jacqueline FEBVRE,  
Mme Marine GIRARD, experts

**6 juin 2014**

## **INTRODUCTION**

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2013-2014 à l'évaluation des cursus « Arts appliqués et textile ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 3 et 4 avril 2014 à la Haute Ecole Libre mosane (HELMo) pour évaluer le bachelier en Textile - finalité Techniques de mode. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignant, les étudiants et anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique, et les représentants des employeurs qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée, et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration dans le cadre du type d'enseignement délivré. Il reprend la structure de la *Liste de référence des indicateurs*, sur laquelle l'entité s'est basée pour mener son autoévaluation<sup>1</sup>.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

## **PRESENTATION DE L'INSTITUTION**

La Haute Ecole Libre mosane (HELMo) est le fruit de la fusion, en septembre 2008, de deux hautes écoles du réseau libre en province de Liège : la Haute Ecole Mosane d'Enseignement Supérieur (HEMES) et l'Institut Supérieur d'Enseignement Libre Liégeois (ISELL).

L'HELMo a le statut d'asbl et fait partie du réseau de l'enseignement libre confessionnel, subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Elle propose de nombreuses formations de type court (bachelier) et de type long (master) regroupées selon cinq catégories (économique, paramédicale, pédagogique, sociale et technique) et réparties sur 13 instituts à Huy, Liège, Loncin, Theux et Verviers.

Elle compte environ 7000 étudiants.

Le bachelier en Textile - finalité Techniques de mode est organisé dans la catégorie technique à Liège.

---

<sup>1</sup> L'année 2013-2014 est une année de transition au niveau du référentiel d'évaluation : les établissements ont eu le choix entre la liste de référence des indicateurs (référentiel en vigueur jusqu'alors) et le nouveau référentiel AEQES, publié en 2012, qui sera d'application pour tous en 2014-2015.

### *PRINCIPALES FORCES RECONNUES*

- 1 La polyvalence de la formation, à la fois technique, artistique et générale, n'empêche pas la section d'avoir une identité claire, dans le sens où les aspects techniques sont reconnus par toutes les parties prenantes, y compris les représentants des employeurs.
- 2 Le comité des experts souligne l'attitude de vigilance et de proaction de la section : la formation est régulièrement revisitée sur la base de l'avis des professionnels et des étudiants.
- 3 Le suivi, l'encadrement et les dispositifs de remédiation et d'écoute mis en œuvre par la Haute Ecole sont performants.
- 4 Le comité des experts salue également les pratiques pédagogiques qui favorisent l'autonomie des étudiants. Le comité apprécie particulièrement que ceux-ci participent à leur propre évaluation.
- 5 La possibilité de faire un stage de longue durée (voire deux stages, dont un stage de découverte), dans des lieux professionnels variés, permet aux étudiants d'explorer différentes facettes des métiers de la mode. La flexibilité au niveau de la planification du stage et du choix du lieu permet à l'étudiant de préciser son projet personnel et d'adapter son plan de travail, ce qui est très apprécié par le comité des experts.
- 6 Le travail de fin d'études (TFE), très cadré, laisse suffisamment de possibilité à la créativité des étudiants.

### *PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES*

- 1 La dimension technique de la formation étant largement assumée, le comité regrette que la dimension artistique, culturelle et créative ne soit pas davantage développée. Le comité des experts propose par exemple que les patrons de base ne soient utilisés que pour les cours d'initiation, afin que les étudiants puissent créer les leurs propres et travailler sur base de mesures, de coupe directe etc. (**recommandation 1**).
- 2 Faire intervenir davantage d'intervenants extérieurs (artistes, créatifs et professionnels des différents secteurs de la mode) via des *workshops* accentuerait l'ouverture et la créativité et donnerait potentiellement davantage de notoriété au cursus (**recommandation 2**).
- 3 Concernant l'évaluation, le système des mentions (acquis, non acquis, en cours d'acquisition, maîtrise) n'est ni explicite ni transparent, ce qui crée de l'incertitude chez les étudiants et un manque de cohérence entre les enseignants. Le comité des experts invite à clarifier cette logique d'évaluation formative et de faire un lien explicite avec le système de notation finale (**recommandation 3**).
- 4 Le comité des experts constate une faiblesse dans le domaine des langues et déplore que la question de l'hétérogénéité des publics ne soit pas prise en compte. Il invite l'équipe pédagogique à introduire progressivement les langues dans différentes pratiques d'apprentissage (**recommandation 4**). Il invite également l'équipe à réfléchir à la possibilité d'adapter l'apprentissage des langues au sein des cours de langues, selon le niveau des étudiants, afin que ces derniers puissent tous progresser (**recommandation 5**).
- 5 Le comité invite l'équipe pédagogique à sélectionner un magazine pointu en langue anglaise dans le domaine des arts contemporains ou de la mode, à y (faire) abonner les étudiants, et à en faire un support pédagogique qui serve tant à l'appropriation des langues qu'à l'ouverture culturelle et artistique (**recommandation 6**).

- 6 La place du cours de Droit et entreprise dans le cursus (en 1<sup>re</sup> année) paraît peu pertinente aux yeux des experts et génère un taux d'absentéisme important. Le déplacer en 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année (**recommandation 7**) permettrait de lui donner davantage de sens car :
- a. les étudiants sont plus proches de la réalité professionnelle ;
  - b. cela permettrait un travail plus actif en classe, le nombre d'étudiants étant moindre.

Cela permettrait en outre de dégager du temps en 1<sup>re</sup> année pour des activités créatives, ce qui apparaît essentiel aux yeux du comité des experts.

## CHAP 2 : Les ressources humaines et matérielles

---

### a. Ressources humaines

#### PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le renouvellement de l'équipe et la volonté de maintenir un juste équilibre entre enseignants statutaires et experts sont salués par le comité.
- 2 Le comité souligne la bonne coordination et la bonne collaboration qui règnent tant au sein de l'équipe pédagogique qu'avec les services administratifs et transversaux. Le comité salue particulièrement le travail de la secrétaire de section qui assure une communication efficace constante et garantit le lien entre les différents acteurs.
- 3 Le comité salue également la dynamique de formation permanente dans laquelle s'inscrivent les enseignants.
- 4 La charge de travail (suivi des stages, des TFE, nombreux projets etc.) semble bien répartie entre les différents enseignants dans une ambiance de collaboration sereine.

### b. Ressources matérielles

#### PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts a été impressionné par l'ingéniosité de l'équipe enseignante pour s'appropriier les lieux et rentabiliser l'espace.
- 2 La proximité d'une petite bibliothèque spécifique (centre de documentation situé dans le secrétariat) et de la bibliothèque de l'Ecole supérieure des arts Saint-Luc (ESA Saint-Luc), à laquelle les étudiants ont accès gratuitement, est une force pour la section. Les étudiants devraient être mieux informés quant aux avantages de cette opportunité et pouvoir avoir accès à des sources documentaires en ligne (**recommandation 8**).
- 3 La section est bien équipée en matériel d'atelier et d'exposition (mannequins-vitrine).
- 4 Le cadre de travail est agréable et la section peut profiter de tout un environnement propice à une vie étudiante épanouie.

#### PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 L'absence de tables de coupe paraît problématique. Le comité des experts invite l'établissement à investir dans ce matériel (ou au minimum dans des plans de travail amovibles) (**recommandation 9**).
- 2 Le comité déplore que l'augmentation de la population étudiante oblige à donner certains cours dans des locaux peu adéquats et à faire déplacer les étudiants sur un autre campus. Il serait prudent et utile que l'équipe pédagogique et les responsables académiques réfléchissent à la problématique de l'adéquation sur le long terme entre la population étudiante et la disponibilité des espaces (**recommandation 10**). Parmi les pistes de réflexion possibles : l'allongement des plages horaires en soirée ou le samedi et la régulation du nombre d'étudiants.

### **CHAP 3 : Les relations extérieures et le service à la collectivité**

---

#### **PRINCIPALES FORCES RECONNUES**

- 1 La section est très consciente de l'importance de la mobilité internationale. Celle-ci est valorisée et encouragée.
- 2 Le comité salue le nombre de projets en cours, les volontés de partenariats multiples et le grand dynamisme de la section.
- 3 La section entretient un large réseau professionnel.
- 4 La présence sur le site de l'ESA Saint-Luc et de la faculté d'architecture de l'Université de Liège constitue une force incontestable pour la section. Les collaborations et activités pédagogiques avec les différentes sections de Saint-Luc pourraient encore être intensifiées (**recommandation 11**).
- 5 Les étudiants et les jeunes diplômés sont régulièrement informés des offres d'emploi, concours et projets.
- 6 Le service communication de la Haute Ecole est attentif aux spécificités et aux demandes de la section.

#### **PRINCIPAL POINT D'AMELIORATION DETECTE**

- 1 Malgré le grand dynamisme et la prise de responsabilité des différents acteurs, un risque d'épuisement de l'équipe est à craindre. Le comité des experts invite l'équipe à être plus sélective dans les partenariats et à les prioriser, afin d'économiser les énergies et de mieux gérer les moyens. La création d'une commission de sélection des projets permettrait d'établir une planification à plus long terme (par exemple sur trois ans, ce qui permettrait à tous les étudiants de participer au moins une fois à chaque type de projet dans leur cursus) (**recommandation 12**).

## **CHAP 4 : La démarche qualité, la gouvernance et la stratégie**

---

### *PRINCIPALES FORCES RECONNUES*

- 1 Le comité souligne la lucidité et la qualité analytique du rapport d'autoévaluation. Celui-ci propose déjà des priorités et des pistes de solutions.
- 2 Le comité des experts salue également l'implication sincère de tous les acteurs dans un projet commun.
- 3 La section trouve bien sa place dans la Haute Ecole. Elle est bien gérée et bénéficie de l'autonomie nécessaire au développement de ses projets.
- 4 La section se caractérise également par une grande transparence transversale. Une attention continue d'information et de communication règne et se traduit par le fait que les étudiants sont de manière générale bien informés.
- 5 L'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) est largement pratiquée par l'ensemble des acteurs et est prise en compte dans l'amélioration du programme.

### *PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES*

- 1 Le nombre d'actions identifiées dans le rapport d'autoévaluation étant conséquent, celles-ci gagneraient à être organisées autour de 4 ou 5 axes prioritaires (**recommandation 13**).
- 2 La section semble parfois méconnue dans les milieux professionnels. Le comité des experts invite la section à mener une réflexion sur le développement de sa notoriété et de sa visibilité, en collaboration avec le service communication de la HE et en mettant en place une structure qui intégrerait les anciens étudiants (**recommandation 14**).
- 3 Les questions de la pérennisation de l'implantation de la section sur le site de l'ESA Saint-Luc et de l'ULg, de la possibilité de régulation de la population étudiante, et de la création d'un master restent pour l'instant sans réponse. Une réflexion large sur le développement de la section est essentielle (**recommandation 15**).

## ***Conclusion***

---

Suite à sa visite, le comité des experts a essentiellement retenu les éléments suivants :

La section Textile - finalité Techniques de mode est bien gérée et propose une formation professionnalisante polyvalente et dynamique, ayant le souci permanent de rester connectée aux réalités des métiers de la mode. La section a une identité technique assumée et reconnue. Elle trouve par ailleurs sa place au sein de la Haute Ecole qui reconnaît et valorise ses spécificités.

La situation de la section sur le campus de l'École supérieure des arts Saint-Luc et de la faculté d'architecture de l'Université de Liège est un atout considérable dont la section doit profiter pour élargir le champ culturel et créatif des étudiants.

Dans le contexte du nouveau paysage de l'enseignement supérieur et des opportunités et risques éventuels qui en découlent, la section doit mener une réflexion large sur son développement en y intégrant particulièrement les questions liées à la pérennisation de son positionnement géographique et celles liées à l'augmentation de la population étudiante.

## EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Polyvalence de la formation</li> <li>⇒ Identité technique</li> <li>⇒ Vigilance et proaction dans la régulation des programmes</li> <li>⇒ Coordination des équipes et collaboration</li> <li>⇒ Autonomie des étudiants</li> <li>⇒ Flexibilité des stages</li> <li>⇒ TFE cadré et ouvert</li> <li>⇒ Équilibre entre enseignants statutaires et experts</li> <li>⇒ Formation continuée</li> <li>⇒ Partage des tâches</li> <li>⇒ Appropriation des lieux</li> <li>⇒ Bibliothèque</li> <li>⇒ Équipement</li> <li>⇒ Cadre de travail</li> <li>⇒ Mobilité internationale</li> <li>⇒ Partenariats, réseau professionnel</li> <li>⇒ Présence sur le campus d'une ESA</li> <li>⇒ Suivi des offres d'emploi</li> <li>⇒ Service communication</li> <li>⇒ Rapport d'autoévaluation</li> <li>⇒ Implication de tous les acteurs dans la démarche qualité</li> <li>⇒ Autonomie au sein de la HE</li> <li>⇒ EEE pratiquée et efficiente</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Dimension artistique, créative et culturelle</li> <li>⇒ Système d'évaluation par mention</li> <li>⇒ Langues étrangères</li> <li>⇒ Place du cours de droit</li> <li>⇒ Tables de coupe</li> <li>⇒ Manque de place et de locaux adéquats</li> <li>⇒ Sélection des partenaires (économie d'énergies)</li> <li>⇒ Plan d'action structuré selon des axes prioritaires</li> <li>⇒ Notoriété et visibilité</li> <li>⇒ Régulation de la population/place disponible</li> <li>⇒ Réflexion sur l'opportunité de créer un master</li> </ul>

Recommandations
<ol style="list-style-type: none"> <li>1 Développer la dimension artistique, culturelle et créative de la formation en utilisant par exemple les patrons de base en initiation, et en invitant à créer des patrons propres, à travailler sur base de mesures, de coupe directe par la suite</li> <li>2 Inviter davantage d'intervenants extérieurs via des <i>workshops</i></li> <li>3 Clarifier la logique d'évaluation formative (système d'évaluation par mention) et faire un lien explicite avec le système de notation finale</li> <li>4 Introduire progressivement les langues dans différentes pratiques d'apprentissage</li> <li>5 Adapter l'apprentissage des langues au sein des cours de langues, selon le niveau des étudiants</li> <li>6 Sélectionner et exploiter un magazine pointu en langue anglaise dans le domaine des arts contemporains ou de la mode, y (faire) abonner les étudiants</li> <li>7 Déplacer en 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année le cours de Droit et entreprise</li> <li>8 Mieux informer les étudiants quant aux conditions d'accès de la bibliothèque de l'ESA et leur donner accès à des sources documentaires en ligne</li> <li>9 Investir dans des tables de coupe</li> <li>10 Réfléchir à la problématique de l'adéquation sur le long terme entre la population étudiante et la disponibilité des espaces</li> <li>11 Intensifier les collaborations et activités pédagogiques avec les différentes sections de l'ESA</li> </ol>

- 12 Créer une commission de sélection des projets afin d'établir une planification à plus long terme (par exemple sur trois ans, ce qui permettrait à tous les étudiants de participer au moins une fois à chaque type de projet dans leur cursus)
- 13 Organiser le plan d'action autour de 4 ou 5 axes prioritaires
- 14 Mener une réflexion sur la notoriété et la visibilité de la formation et formaliser le contact avec les anciens
- 15 Mener une réflexion large sur le développement de la section (pérennisation de l'implantation de la section sur le site de l'ESA Saint-Luc et de l'ULg, possibilité de régulation de la population étudiante, création d'un master)

#### **Opportunités et risques**

- ⇒ Situation sur le campus d'une ESA et de l'ULg
- ⇒ Unique formation mode en catégorie technique
- ⇒ Situation délicate du secteur

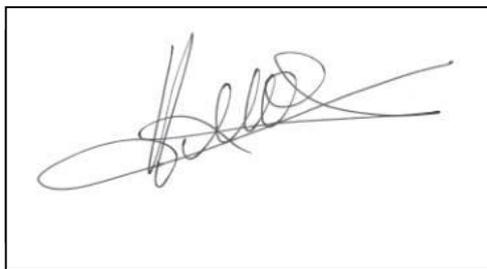
**Droit de réponse de l'établissement évalué**

*Commentaire général éventuel :*

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point <sup>1</sup>	Observation de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique



Juan Herrera, Directeur de Catégorie Technique

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation



Sébastien Denies

<sup>1</sup> Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.